



Les Français et le cannabis

Enquête Ifop pour ECHO Citoyen et Terra Nova

Synthèse

Où en sont les Français avec le cannabis ? La présente enquête réalisée par l'Ifop pour Terra Nova et ECHO Citoyen dresse le portrait d'une opinion qui a évolué ces dernières années de la condamnation à l'ouverture et qui se trouve aujourd'hui à un point de bascule. D'un côté, la dangerosité du cannabis a été clairement révisée à la baisse et les politiques actuelles sont jugées inefficaces par l'immense majorité des sondés. De l'autre, l'opinion reste partagée sur les politiques alternatives qui devraient être mises en place à l'avenir. En somme, ce n'est plus le besoin de changement qui fait débat, mais sa nature.

Les positions en faveur d'une régulation du marché du cannabis par l'État se situent désormais autour de 50 % de la population. Mais il s'agit d'une ouverture maîtrisée : l'idée d'un marché régulé du cannabis n'est envisagée qu'avec une forte intervention de la puissance publique et le maintien de certains interdits. 51 % des Français (contre 40 % d'une opinion contraire) seraient ainsi favorables à « une régulation et un encadrement du cannabis » qui fixeraient « des règles concernant sa production, sa distribution et sa consommation tout en maintenant son interdiction dans certains cas » (en l'occurrence, au volant, dans les lieux publics et pour les mineurs).

En outre, les Français reconnaissent volontiers les effets d'une telle réforme (surcroît de recettes fiscales, qualité des produits, renforcement de la lutte contre le marché illégal et les trafics...). Et, s'ils redoutent qu'elle s'accompagne d'une banalisation de l'usage du cannabis, ils ne craignent plus qu'elle favorise une perte des valeurs morales ou la consommation d'autres drogues.

Les Français plébiscitent par ailleurs très largement l'autorisation du cannabis thérapeutique sur ordonnance médicale, quelle qu'en soit la forme (médicamenteuse, fleur séchée, huile, extraction, etc.). De même, ils souhaitent que le surcroît de recettes fiscales qui pourraient être tirées d'un marché régulé du cannabis soit affecté en priorité au financement du système de santé, à la prévention/information sur les drogues et à la lutte contre d'autres trafics. Signe de la maturité croissante de l'opinion, une large majorité des sondés souhaite que soit organisé un grand débat sur ces questions dans notre société.

Alors que le chef de l'État a annoncé un effort de répression accru contre le trafic de cannabis dans les banlieues, que le gouvernement prévoit de créer une « amende forfaitaire délictuelle » contre les usagers et que la ministre de la Santé a ouvert la porte au cannabis thérapeutique, nous avons voulu savoir où en est l'opinion sur ces sujets.

Menée auprès d'un échantillon représentatif de la population de 2005 personnes de 18 ans et plus¹, notre enquête dresse le portrait d'une opinion qui a progressivement évolué de la condamnation au doute et qui se trouve aujourd'hui à un point de bascule. D'un côté, elle a révisé à la baisse la dangerosité du cannabis et elle ne se fait plus aucune illusion sur l'efficacité des politiques actuelles. De l'autre, elle est partagée sur les politiques alternatives qui devraient être mises en place à l'avenir. Bref, ce n'est plus la nécessité, mais la nature du changement qui fait débat parmi les Français.

Hier encore minoritaires, les positions en faveur de l'ouverture se situent désormais autour de 50 % de la population. Mais il s'agit d'une ouverture maîtrisée qui conjugue régulation et encadrement et qui s'écarte clairement d'un « laisser-faire » libéral. Les Français ont compris qu'il fallait changer de monde, mais ils n'entendent pas « jeter l'éponge » pour autant. Un marché régulé du cannabis ne trouve grâce à leurs yeux qu'avec une forte intervention de la puissance publique et le maintien de certains interdits (au volant, pour les mineurs...). Dans ces conditions, ils reconnaissent volontiers les effets positifs d'une telle réforme : surcroît de recettes fiscales pour l'État, meilleure qualité des produits, renforcement de la lutte contre le marché illégal, réduction des trafics et des réseaux criminels, renforcement de la prévention... Et, s'ils redoutent qu'une telle réforme s'accompagne d'une banalisation du cannabis, ils ne craignent plus tellement qu'elle favorise une perte des valeurs morales ou la consommation d'autres drogues (cocaïne, héroïne...).

Sensibles aux enjeux de santé, les sondés plébiscitent également, dans le cadre d'une régulation et d'un encadrement du cannabis, l'autorisation du cannabis thérapeutique sur ordonnance médicale intégrant toutes ses formes (médicamenteuse, fleur séchée, huile, extraction, etc.). De même, ils souhaitent que le surcroît de recettes fiscales tirées d'un marché régulé du cannabis soit affecté en priorité au financement du système de santé, à la

¹ La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de l'interviewé) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 15 mai au 18 mai 2018.

prévention/information sur les drogues et à la lutte contre d'autres trafics (cocaïne, cigarettes, cannabis de contrebande...).

Preuve supplémentaire de la maturité croissante de l'opinion, une large majorité des sondés demande que soit organisé un large débat sur ces questions dans notre société, rassemblant toutes les parties prenantes (médecins, policiers, familles, usagers, élus etc.).

Naturellement, ces mouvements de l'opinion s'accompagnent de clivages générationnels souvent significatifs : la France qui freine est celle des plus de 65 ans (c'est aussi celle où l'on rencontre le moins d'usagers) ; inversement, les moins de 35 ans sont beaucoup plus ouverts à la réforme. Les clivages politiques sont également intéressants. La gauche (France insoumise, Parti socialiste, EELV...) concentre les attitudes les plus ouvertes et Les Républicains, les attitudes les plus hostiles. Mais ces derniers sont, pour la première fois, favorables largement à une évolution législative concernant les aspect thérapeutiques. LREM et le FN sont souvent plus partagés.

1. UN TIERS DES FRANÇAIS ONT DÉJÀ ESSAYÉ...

34 % des sondés déclarent avoir consommé au moins une fois dans leur vie, 16 % deux à trois fois dans leur vie, 2 % de façon quotidienne et 2 % de façon hebdomadaire². On peut retenir que deux tiers des Français n'ont jamais essayé. On peut aussi noter, en extrapolant ces résultats, qu'une quinzaine de millions de Français majeurs auraient déjà consommé.

En dépit du fait que la France a l'un des systèmes les plus répressifs d'Europe, l'usage de cannabis y est donc installé comme une pratique sociale de grande ampleur.

² Dans un sondage Ipsos réalisé en septembre 2016 pour SOS addictions, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et le laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (Liepp) de Sciences Po, sur échantillon représentatif de la population de 1 097 personnes, un quart des sondés reconnaissent avoir déjà consommé au moins une fois dans leur vie.

Au cours de votre vie, vous est-il déjà arrivé de consommer du cannabis... ?

	Ensemble (%)
TOTAL oui	34
Une fois dans votre vie seulement	8
Deux à trois fois dans votre vie	16
Au moins une fois par an environ	3
Au moins une fois par mois environ	3
Au moins une fois par semaine environ	2
Au moins une fois par jour	2
Jamais	65
Ne se prononcent pas	1
TOTAL	100

Les variations selon l'âge et le niveau de qualification sont très sensibles : près de la moitié des moins de 35 ans ont déjà consommé (et un quart de cette classe d'âge, deux à trois fois dans leur vie) ; c'est également le cas de 45 % des étudiants contre seulement 28 % des sans diplôme. Dans l'ensemble, la consommation de cannabis est plus répandue dans les publics jeunes, diplômés, urbains et dans les CSP+. C'est également là que l'on rencontrera les opinions les plus favorables à une réforme en faveur d'un marché régulé et encadré du cannabis.

Les variations selon l'opinion politique peuvent également être sensibles : 53 % des sondés qui se déclarent proches de la France insoumise ont déjà consommé contre 23 % seulement de ceux qui se déclarent proches des Républicains. Ce taux atteint toutefois 39 % des proches du Front national. Les sondés proches de LREM ou qui ont voté EM sont, eux, proches de la moyenne (entre 29 % et 32 %).

2. UN PRODUIT JUGÉ DANGEREUX MAIS MOINS QUE LE TABAC ET À PEINE PLUS QUE L'ALCOOL

Il ressort de l'enquête que le cannabis reste perçu comme un problème de santé publique. Très peu de Français considèrent que sa consommation n'a pas d'impact sur la santé (1 %)

ou que les risques pour la santé sont très faibles (8 %). 38 % sont même d'avis que le cannabis peut nuire à la santé dès la première consommation.

Selon vous, à partir de quand la consommation de cannabis peut-elle nuire à la santé ?

	Ensemble (%)
Dès la première consommation	38
Lorsqu'on en consomme quelques fois dans l'année	4
Lorsqu'on en consomme au moins une fois par mois	11
Lorsqu'on en consomme tous les jours	30
Les risques sont en fait très limités pour la santé sauf en cas de consommation quotidienne très importante	8
La consommation de cannabis n'a pas d'impact sur la santé	1
Ne se prononcent pas	8
TOTAL	100

C'est toutefois la consommation régulière qui concentre les inquiétudes des sondés. 11 % considèrent que les risques pour la santé sont réels en cas de consommation mensuelle et 30 % en cas de consommation quotidienne.

Ce jugement est cohérent avec ce qui leur paraît le plus nocif dans l'usage du cannabis : quand on demande aux sondés ce qui leur semble le plus dangereux dans la consommation de cannabis (trois réponses possibles), 49 % mentionnent les effets d'accoutumance et 37 % les quantités consommées ; par comparaison, seuls 31 % mettent en cause le cannabis lui-même, 24 % la mauvaise qualité du produit et 16 % la combustion et l'inhalation, et seulement 11 % le tabac mélangé au cannabis (alors que ces deux derniers facteurs sont en réalité les plus dangereux, suivis par la mauvaise qualité des produits).

D'après vous, qu'est-ce qui est le plus dangereux pour la santé dans la consommation du cannabis ?

	Ensemble (%)
Les effets d'accoutumance, la dépendance	49
L'association avec d'autres produits (autres stupéfiants, alcool, etc.)	45
Les quantités consommées	37
Le cannabis en lui-même	31
Quand le produit est de mauvaise qualité	24
L'âge auquel on consomme	17
La combustion (le fait de fumer et de respirer la fumée)	16
Le tabac qui est mélangé au cannabis	12
Autres (préciser)	1
Rien (réponse exclusive)	2
TOTAL	(*)

(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner trois réponses

Des majorités très nettes se dessinent d'ailleurs pour considérer qu'une « consommation régulière » peut avoir des effets négatifs sur la sécurité routière (93 %), la scolarité des élèves et des étudiants (90 %), la vie professionnelle (84 %), l'environnement personnel et les fréquentations (81 %), la vie de couple (76 %) ou encore la sociabilité en général (75 %).

D'après vous, la consommation régulière de cannabis a-t-elle des conséquences négatives... ?

	Oui (%)	Non (%)	Vous ne savez pas (%)	TOTAL (%)
Sur la sécurité routière (conduite sous l'emprise du cannabis)	93	3	4	100
Sur la scolarité des élèves et des étudiants	90	4	6	100
Sur la vie professionnelle	84	8	8	100
Sur l'environnement personnel (les fréquentations liées à l'usage du cannabis)	81	10	9	100
Sur la vie de couple	76	12	12	100
Sur la sociabilité (éloignement des collègues, des amis, des proches)	75	15	10	100

Ces inquiétudes sur les conséquences d'une consommation régulière n'empêchent pas les sondés d'évaluer de façon nuancée la dangerosité du cannabis en lui-même. Celui-ci est en effet jugé moins dangereux, non seulement que d'autres drogues illicites (cocaïne, LSD, etc.), mais aussi que d'autres drogues légales comme le tabac, et quasiment égal à l'alcool. Quand on leur demande de noter de 1 à 10 la dangerosité relative des différents produits, ils situent en effet le cannabis à 7,8, presque au même niveau que l'alcool (7,7), derrière le tabac (8,2), les drogues psychédéliques (9,2) et la cocaïne (9,4), et juste au-dessus de certains produits pharmaceutiques comme les antidépresseurs ou les opiacées (7,3).

Sur une échelle de 1 à 10 (la note 1 signifiant « très faible » et la note 10 signifiant « très élevé »), quel est, selon vous, le niveau de dangerosité pour la santé concernant... ?

	1 à 5 (%)	6 à 8 (%)	9 à 10 (%)	Nsp (%)	TOTAL (%)	Moyenne (%)
La cocaïne	3	12	83	2	100	9.4
Les drogues psychédéliques (LSD etc.)	3	17	78	2	100	9.2
Le tabac	9	42	48	1	100	8.2
Le cannabis	18	37	43	2	100	7.8
L'alcool	15	50	34	1	100	7.7
Certains produits pharmaceutiques (antidépresseurs, opiacées, etc.)	19	54	25	2	100	7.3
Le café	74	20	2	4	100	4.3

Cette hiérarchie suggère que, si des usages réguliers ou intensifs continuent d'inquiéter les Français, désormais le cannabis en tant que tel ne leur fait plus peur, en tout cas pas davantage voire moins que certaines substances légales ordinaires comme le tabac ou l'alcool.

3. DES POLITIQUES PUBLIQUES JUGÉES INEFFICACES

Quand on leur demande leur avis sur les politiques publiques actuellement mises en œuvre, la réponse d'une grande majorité des sondés n'est pas nouvelle, mais elle est accablante et sans appel : rien ne marche ! Ces politiques sont jugées inefficaces pour prévenir les risques

de santé pour 66 % des sondés, pour limiter la consommation de cannabis pour 76 % et pour enrayer les trafics pour 78 %.

Selon vous, en France les politiques actuelles de lutte et de répression contre le cannabis sont-elles efficaces pour... ?

	TOTAL Oui	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	TOTAL Non	Non plutôt pas	Non, pas du tout	Vous ne savez pas	TOTAL
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Prévenir des risques de santé	26	6	20	66	34	32	8	100
Limiter la consommation de cannabis	17	5	12	76	35	41	7	100
Enrayer les trafics	15	5	10	78	30	48	7	100

Et une large majorité (61 %) estiment en particulier que, ces dernières années, le travail de la police et de la justice n'a pas permis de faire reculer la consommation dans notre pays.

Pour l'affirmation suivante que l'on peut entendre sur le cannabis, êtes-vous ... ?

	TOTAL D'accord	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	TOTAL Pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Vous ne savez pas	TOTAL
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Ces dernières années, le travail de la police et de la justice a permis de faire reculer la consommation de cannabis dans notre pays	18	4	14	61	30	31	21	100

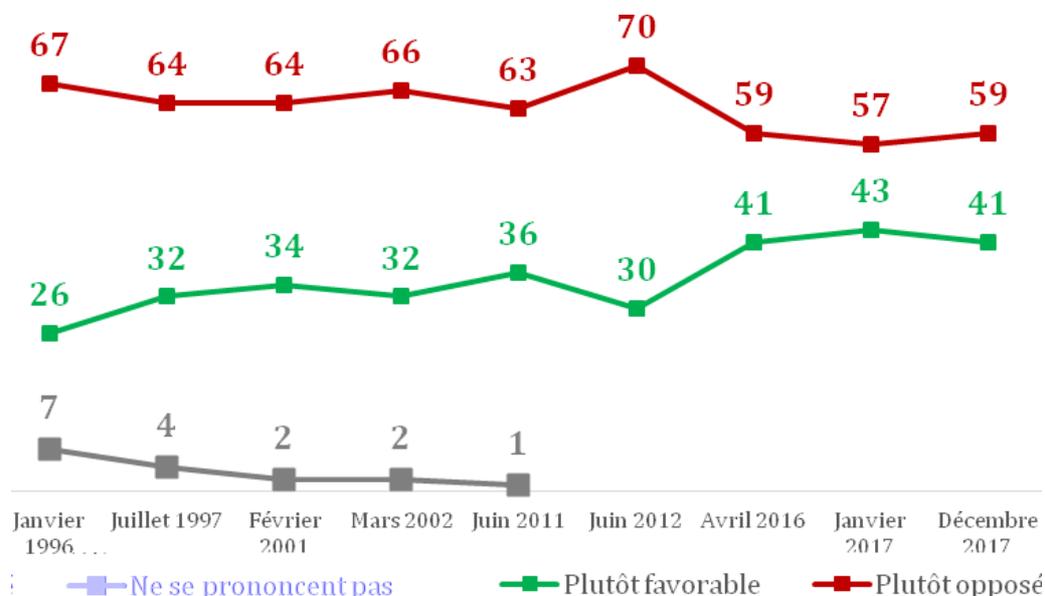
Bref, entre les deux tiers et les trois quarts des Français ne croient plus à la pertinence d'un système essentiellement adossé à la logique de prohibition et de répression inspirée par la loi de 1970 et inscrite dans le Code de la santé. Seuls 21% des sondés pensent d'ailleurs que l'on ne devrait rien changer aux lois actuelles. La demande de changement est donc réelle et largement majoritaire.

Pour l'affirmation suivante que l'on peut entendre sur le cannabis, êtes-vous ... ?

	TOTAL D'accord (%)	Tout à fait d'accord (%)	Plutôt d'accord (%)	TOTAL Pas d'accord (%)	Plutôt pas d'accord (%)	Pas du tout d'accord (%)	Vous ne savez pas (%)	TOTAL (%)
On ne devrait rien changer aux lois actuelles concernant le cannabis	21	7	14	64	30	34	15	100

4. POUR UNE OUVERTURE MAÎTRISÉE

La nature du changement souhaité est en revanche beaucoup moins unanime. Plusieurs enquêtes antérieures montrent que les positions d'ouverture sont en croissance sur le long terme. À la question « Vous personnellement, êtes-vous plutôt favorable ou plutôt opposé à la dépénalisation des drogues “douces” comme le cannabis ? », les sondés qui répondent positivement étaient 26 % en 1996 et 41 % en 2017 (enquête Ifop pour *L'Express*, décembre 2017) :



Notre enquête s'inscrit dans cette tendance de long terme. Il reste que, confrontés à des propositions plus précises, les Français se montrent ambivalents sur les politiques alternatives qui pourraient être mises en place dans l'avenir. Ainsi, un marché régulé du cannabis ne trouve grâce à leurs yeux qu'avec une forte intervention de la puissance publique et le maintien d'un certain nombre d'interdits. Quand on leur explique qu'une « régulation et un encadrement du cannabis pourraient consister à fixer des règles concernant sa production, sa distribution et sa consommation en France tout en maintenant son interdiction dans certains cas (conduite d'un véhicule, lieux publics...) », 51 % se déclarent favorables à l'idée de réserver l'usage du cannabis aux seuls adultes, contre 40 % d'une opinion contraire.

Une régulation et un encadrement du cannabis pourraient consister à fixer des règles concernant sa production, sa distribution et sa consommation en France tout en maintenant son interdiction dans certains cas (conduite d'un véhicule, lieux publics...). Seriez-vous favorable à ce qu'une telle régulation et encadrement permettent... ?

	TOTAL Oui	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	TOTAL Non	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	Vous ne savez pas	TOTAL
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Un usage réservé aux seuls adultes	51	20	31	40	15	25	9	100

D'autres propositions, moins « sécurisantes », inspirent un rapport de force légèrement plus conservateur. Ainsi, seuls 44% sont d'accord avec l'idée que « l'on pourrait autoriser la consommation de cannabis sous certaines conditions (interdiction avant de conduire, pour les mineurs...) », alors que 47 % ne sont pas d'accord ; un équilibre qui varie considérablement selon l'âge : 55 % des moins de 35 ans et encore 48 % des 35-49 ans y sont favorables.

Enfin, quand la proposition suggère un dispositif légèrement plus libéral, le rapport de force se déforme encore légèrement en faveur d'une position conservatrice : seuls 41 % des sondés se déclarent favorables à l'idée que « le cannabis pourrait être mis *en vente libre* avec une régulation de l'État³ », contre 49 % d'une opinion contraire, avec là encore de fortes

³ Nous soulignons.

disparités d'âge (51 % des moins de 35 ans sont pour, contre seulement 31 % des 65 ans et plus).

Pour chacune des affirmations suivantes que l'on peut entendre sur le cannabis, êtes-vous... ?

	TOTAL D'accord	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	TOTAL Pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Vous ne savez pas	TOTAL
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
On pourrait autoriser la consommation de cannabis sous certaines conditions (en maintenant l'interdiction par exemple avant de conduire ou pour les mineurs)	44	17	27	47	16	31	9	100
Le cannabis pourrait être mis en vente libre avec une régulation de l'État (taxes, vente en boutique spécialisée, interdiction aux mineurs, contrôle de la qualité du produit, etc.)	41	14	27	49	16	33	10	100

Ces variations sensibles selon la proposition soulignent que les Français sont prêts à accueillir l'ouverture à condition qu'elle soit maîtrisée et assez fortement encadrée.

Autre signe de ce désir d'encadrement : quand on leur demande à qui, dans le cadre d'un marché régulé du cannabis, devrait être confiée la production du cannabis, 42 % répondent « des entreprises sous licence d'État », 30 % l'État lui-même, et seulement 17 % « des organisations à but non lucratif » et 9 % « des entreprises privées ».

Pour vous, dans le cadre d'une régulation et d'un encadrement du marché du cannabis, quel organisme ou personne devrait être habilité à produire du cannabis destiné à la vente ?

	Ensemble (%)
Des entreprises sous licence d'Etat	42
L'État	30
Des organisations à but non lucratif	17
Des entreprises privées	9
Des citoyens sur leur propriété privée	7
Autre (<i>préciser</i>)	4
Ne se prononcent pas	21
TOTAL	(*)

(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses

Sous réserve que la réforme consiste dans la mise en place d'un marché régulé et fortement encadré, les Français sont prêts à en reconnaître les effets positifs : 72 % pensent qu'elle serait une source de recettes fiscales pour l'État, 70 % qu'elle permettrait de sécuriser la consommation en contrôlant la qualité des produits, 67 % de renforcer la lutte contre ce qui resterait de marché illégal, 65 % de réduire les trafics, l'influence et les moyens des réseaux criminels, 63 % de renforcer la prévention...

Selon vous, la régulation et l'encadrement du marché du cannabis en France permettraient-ils de... ?

	TOTAL Oui	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	TOTAL Non	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	Vous ne savez pas	TOTAL
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Être une source de revenus pour l'État via des taxes sur les produits et les entreprises du secteur	72	32	40	17	9	8	11	100
Sécuriser la consommation par un contrôle de la qualité des produits sur le marché	70	27	43	20	10	10	10	100
Renforcer la lutte contre ce qui restera de marché illégal du cannabis (vente aux mineurs, produit de contrebande, etc.)	67	26	41	22	11	11	11	100
Réduire les trafics, l'influence et les moyens des réseaux criminels	65	28	37	26	12	14	9	100
Renforcer la prévention	63	20	43	27	15	12	10	100
Renforcer les efforts de lutte contre d'autres stupéfiants	61	25	36	29	16	13	10	100
Décharger la police de son travail de lutte contre la consommation de cannabis et désengorger la justice	58	20	38	33	19	14	9	100
Développer une filière agricole française de culture du cannabis, qui créera des emplois	55	18	37	31	17	14	14	100
Réduire la violence dans certains quartiers	51	20	31	37	19	18	12	100
Créer des emplois	51	16	35	34	19	15	15	100

La perception des risques associés à une telle réforme donne lieu, quant à elle, à des positions moins tranchées : si 68 % des sondés pensent qu'elle banaliserait le cannabis, 53% considèrent qu'elle serait de nature à favoriser les addictions, 52 % à favoriser la consommation dans l'ensemble de la population et 52 % à favoriser les accidents de la route. Enfin, une minorité de sondés s'inquiètent d'une perte des valeurs morales (43 % contre 44 % d'une opinion contraire), de la diffusion d'autres drogues (41 % contre 44 % d'une opinion contraire), du développement des trafics (36 % contre 52 % d'une opinion contraire) et de la violence (35 % contre 51 % d'une opinion contraire).

Pour vous, la régulation et un encadrement du marché du cannabis en France auraient-ils pour effet de... ?

	TOTAL Oui	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	TOTAL Non	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	Vous ne savez pas	TOTAL
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Banaliser le cannabis	68	28	40	23	15	8	9	100
Favoriser les addictions	53	22	31	36	24	12	11	100
Favoriser la consommation de cannabis dans l'ensemble de la population	52	19	33	37	26	11	11	100
Favoriser les accidents de la route	52	24	28	34	23	11	14	100
Favoriser la consommation de cannabis chez les mineurs	50	21	29	38	25	13	12	100
Contribuer à la perte de valeurs morales	43	19	24	44	27	17	13	100
Favoriser la consommation d'autres drogues (cocaïne, héroïne etc.)	41	18	23	44	27	17	15	100
Favoriser les trafics	36	15	21	52	33	19	12	100
Favoriser la violence	35	15	20	51	32	19	14	100

Au total, les principales inquiétudes des sondés à l'idée d'une régulation et d'un encadrement du cannabis dans notre pays portent sur la banalisation de cet usage, le développement de la consommation et le risque d'accident de la route.

Il est à noter cependant que la plupart d'entre eux déclarent que cela ne changerait rien à leur consommation personnelle. 77 % de ceux qui consomment au moins une fois par an (et qui représentent 10 % de l'échantillon total) déclarent que cela ne pourrait pas augmenter leur consommation actuelle : au final, seul 1 % de l'échantillon total serait susceptible de faire un choix contraire (10 % des 10 % qui fument plus d'une fois par an).

Et 84 % de ceux qui n'ont jamais essayé ou qui fument moins d'une fois par an déclarent que cela ne les conduirait pas à consommer de manière occasionnelle ; moins de 7 % de l'échantillon total ferait un choix contraire (8 % des 89 % qui fument moins d'une fois par an). Le risque d'un effet d'entraînement à la hausse, redouté pour les autres, est donc clairement écarté pour soi-même...

Dans le cadre d'une régulation du cannabis et de l'encadrement de cette consommation par l'État, diriez-vous que...

	Oui (%)	Non (%)	Vous ne savez pas (%)	TOTAL (%)
Cela pourrait augmenter votre consommation actuelle (Base : à ceux qui en consomment du cannabis au moins une fois par an ou davantage, soit 10 % de l'échantillon)	10	77	13	100
Vous pourriez consommer de manière occasionnelle (Base : à ceux qui n'ont jamais consommé de cannabis ou qui fument moins d'une fois par an, soit 89 % de l'échantillon)	8	84	8	100

5. LE CANNABIS THÉRAPEUTIQUE PLÉBISCITÉ

Sensibles aux enjeux de santé, comme on l'a vu, les sondés plébiscitent également, dans le cadre d'une régulation et d'un encadrement du cannabis, l'autorisation du cannabis thérapeutique sur ordonnance médicale. 82 % des sondés seraient en effet favorables à ce qu'une régulation du cannabis permette un « usage médical encadré (sur ordonnance) dans le cadre du traitement de certaines maladies ».

Une régulation et un encadrement du cannabis pourraient consister à fixer des règles concernant sa production, sa distribution et sa consommation en France tout en maintenant son interdiction dans certains cas (conduite d'un véhicule, lieux publics...). Seriez-vous favorable à ce qu'une telle régulation et encadrement permettent... ?

	TOTAL Oui (%)	Oui, tout à fait (%)	Oui, plutôt (%)	TOTAL Non (%)	Non, plutôt pas (%)	Non, pas du tout (%)	Vous ne savez pas (%)	TOTAL (%)
Un usage médical encadré (sur ordonnance) dans le cadre du traitement de certaines maladies	82	40	42	11	6	5	7	100

73 % d'entre eux pensent également que l'État devrait financer la recherche sur les usages thérapeutiques du cannabis. 62 % considèrent que le cannabis médical devrait pouvoir être accessible sous toutes ses formes (médicamenteuse, fleur séchée, huile...). 56 % pensent

même qu'il devrait être remboursé par la Sécurité sociale (contre 32 % d'une opinion contraire).

Pour chacune des affirmations suivantes que l'on peut entendre sur le cannabis, êtes-vous... ?

	TOTAL D'accord	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	TOTAL Pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Vous ne savez pas	TOTAL
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
L'Etat devrait financer la recherche sur les usages thérapeutiques du cannabis (cancer, maladies neurodégénératives, etc.)	73	29	44	17	10	7	10	100
Le cannabis médical doit pouvoir être accessible sous toutes ses formes (médicamenteuse, fleur séchée, huile, extraction, etc.)	62	25	37	24	14	10	14	100
Le cannabis médical légalisé devrait être remboursé par la Sécurité sociale comme en Allemagne	56	22	34	32	15	17	12	100

Et quand on leur demande dans quels lieux devrait être vendu le cannabis dans l'éventualité d'un marché régulé et encadré, ils sont 61% à répondre « dans les pharmacies », contre 36 % « dans des boutiques spécialisées » et seulement 13 % « dans les bureaux de tabac ».

Pour vous, si une régulation et un encadrement de la consommation de cannabis devaient être mis en place, dans quel lieu devrait être vendu le cannabis destiné à un usage pour adulte ?

	Ensemble (%)
Dans les pharmacies	61
Dans des boutiques spécialisées	36
Dans les bureaux de tabac	13
Autres (<i>préciser</i>)	3
Ne se prononcent pas	11
TOTAL	(*)

(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses

De façon très cohérente avec ce qui précède, quand on leur demande à quel usage devrait être affecté le surcroît de recettes fiscales tirées d'un marché régulé du cannabis (trois réponses possibles), 53 % citent le financement du système de santé, 42 % la lutte contre d'autres trafics (cocaïne, cigarettes et cannabis de contrebande...), 38 % la prévention et l'information sur les drogues ; le remboursement de la dette publique ne recueille l'intérêt que de 23 % des répondants, l'Éducation nationale 12 %, la lutte contre le terrorisme 11 %...

Pour vous, si l'on procédait à une régulation et à un encadrement du marché du cannabis, à quoi devraient servir les recettes fiscales qui en découleraient via les taxes perçues sur l'achat du cannabis ?

	Ensemble (%)
Au financement du système de santé	53
A la lutte contre d'autres trafics (cocaïne, cigarettes et cannabis de contrebande, etc.)	42
A la prévention et à l'information sur les drogues	38
A rembourser la dette publique de la France	23
A la politique en faveur des quartiers sensibles et des banlieues	14
A l'Éducation nationale	12
A la lutte contre le terrorisme	11
A l'insertion professionnelle et à la formation vers les métiers en lien avec le marché légal du cannabis	9
A la création d'une autorité publique de régulation	9
Ne se prononcent pas	11
TOTAL	(*)

(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner trois réponses

Les bénéficiaires fiscaux d'un marché régulé et encadré devraient donc être prioritairement réinvestis dans la santé, la prévention et l'éducation à l'usage ainsi qu'à la lutte contre d'autres trafics illicites. Preuve que, dans l'esprit des Français, une politique d'ouverture maîtrisée ne signifie nullement un abandon ou le règne du laisser-faire.

Autre signe de l'état d'esprit, les ambivalences des sondés sur la répression. Celle-ci n'est plus l'alpha et l'oméga d'une politique efficace, comme on l'a vu. 63 % considèrent même que la réduction des dommages liés au cannabis est davantage une question d'éducation que de répression (contre 26 % d'une opinion contraire). Toutefois, 54 % pensent encore que la pénalisation actuelle des usagers de cannabis n'est pas excessive (contre 32 % d'une opinion contraire). Ces ambivalences culminent lorsqu'on demande aux sondés s'ils seraient favorables à ce que la simple consommation de cannabis soit sanctionnée d'une simple amende sans possibilités d'autres poursuites. Une courte majorité de 45 % (contre 43 % de l'opinion contraire) se dessine en faveur de cette solution, qui se distingue de l'amende forfaitaire délictuelle proposée par le gouvernement.

Pour chacune des affirmations suivantes que l'on peut entendre sur le cannabis, êtes-vous... ?

	TOTAL D'accord	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	TOTAL Pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Vous ne savez pas	TOTAL
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
La réduction des dommages liés au cannabis est davantage une question d'éducation et de prévention que de répression	63	20	43	26	16	10	11	100
La simple consommation de cannabis doit être sanctionnée d'une simple amende sans possibilité d'autres poursuites	45	12	33	43	24	19	12	100
La pénalisation des consommateurs de cannabis est aujourd'hui excessive	32	12	20	54	25	29	14	100

CONCLUSION

Il ressort de cette enquête plusieurs faits saillants. Le premier : les Français sont désormais parfaitement convaincus que les politiques publiques actuelles ne fonctionnent pas. Le second : s'ils reconnaissent que le cannabis constitue un enjeu de santé publique, ils portent un jugement nuancé sur la dangerosité de ce produit, qu'ils classent dans la même catégorie que l'alcool et considèrent moins dangereux que le tabac. Le troisième : les Français sont prêts à envisager une politique alternative à condition qu'elle s'accompagne d'une régulation et d'un encadrement rigoureux.

Reste que les divisions sont encore nombreuses au sein de l'opinion. Les clivages observés sur ces sujets traduisent une société dont les évolutions ont été progressivement poussées par le renouvellement des générations depuis vingt ou trente ans et qui est à présent arrivée à un point de bascule. Il n'est pas étonnant à cet égard que les sondés se déclarent au final à 70 % favorables à un véritable débat sur la question, soit au travers de grandes assises nationales sur le sujet pouvant rassembler toutes les parties prenantes (40 %), soit au travers d'un débat parlementaire (16 %), soit encore grâce à des consultations citoyennes à l'échelle locale (14 %). Seuls 18 % d'entre eux considèrent que ce sujet ne devrait faire l'objet d'aucun débat au sein de notre société.

La question du cannabis devrait-elle faire l'objet... ?

	Ensemble (%)
D'un grand débat national rassemblant toutes les parties prenantes	40
D'un débat parlementaire	16
De consultations citoyennes à l'échelle locale	14
Elle ne devrait pas faire l'objet de débat au sein de notre société	18
Ne se prononcent pas	12
TOTAL	100

Encadré 1 : Quelques idées fausses à propos des méfaits du cannabis

Malgré une compréhension de plus en plus fine des enjeux, une partie des opinions recueillies témoigne de craintes qui vont à l'encontre de plusieurs études scientifiques sur le sujet. C'est notamment le cas en ce qui concerne la prévention des méfaits potentiels du cannabis. Aperçu de quelques idées reçues...

Qu'est-ce qui est le plus nocif dans l'usage du cannabis ?

Le cannabis est une drogue. Sa consommation n'est donc ni anodine ni exempte de conséquences potentiellement néfastes pour la santé. La recherche scientifique et les données empiriques nous permettent néanmoins de distinguer ce qui reste le plus dangereux dans l'usage du cannabis et comment l'utilisateur peut en tenir compte dans sa consommation.

Dans notre enquête, près de la moitié des sondés considèrent que les effets d'accoutumance et la dépendance font partie des facteurs les plus dangereux de l'usage de cannabis. Une étude de David Nutt et alii (2010) indique au contraire que le cannabis possède un potentiel addictif inférieur à celui du tabac ou de l'alcool⁴.

Les sondés citent ensuite la polyconsommation (pour 41 % d'entre eux) et les quantités consommées (pour 37 % d'entre eux). Mais ce jugement n'a rien de spécifique au cannabis : il serait tout aussi valable pour les autres drogues.

Inversement, les sondés ont tendance à sous-évaluer des risques pourtant jugés sérieux par différents travaux scientifiques. Ainsi, seuls 17 % des sondés citent l'âge de la consommation comme un facteur de risque, alors que l'usage de cannabis avant la formation complète du cerveau (entre 15 ans et 21 ans) est considéré comme un facteur de risque aggravant important. De même, seuls 16 % des sondés citent la combustion et l'inhalation de fumée, alors qu'elles présentent de nombreux risques, a fortiori quand le cannabis est consommé mélangé avec du tabac (seuls 12 % des sondés mentionnent ce dernier point). Lorsqu'il est consommé de cette façon, le cannabis provoque en effet des risques similaires au tabac fumé (risque de cancer, notamment) : la combustion et l'inhalation sont en ce sens considérées comme les facteurs de risque les plus aggravants dans l'usage du cannabis pour les adultes. Or l'association du cannabis avec le tabac lors de la combustion est une pratique répandue en Europe. Cette pratique est d'autant plus problématique que beaucoup d'utilisateurs de cannabis ne sont pas des fumeurs de cigarette pour autant. Du coup, ils ignorent souvent que le « manque » qu'ils ressentent est essentiellement dû à un manque... de nicotine.

Enfin, seuls 24 % des sondés citent la mauvaise qualité du produit comme facteur de risque. Or, comme pour tout produit de consommation, celle-ci présente de nombreux risques pour la santé du consommateur. Selon certaines sources, « les produits ajoutés au cannabis de façon intentionnelle (produits de coupe) ou involontaire (contaminants) pourraient également être des cofacteurs d'occurrences pathologiques⁵ ».

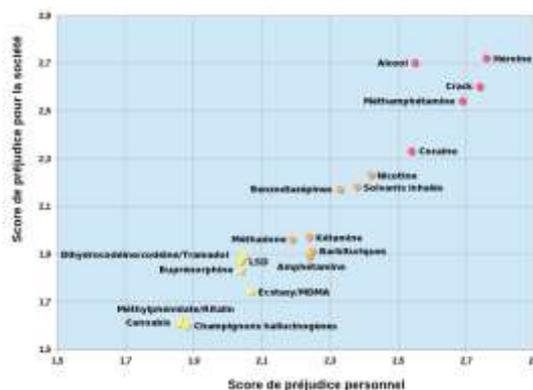
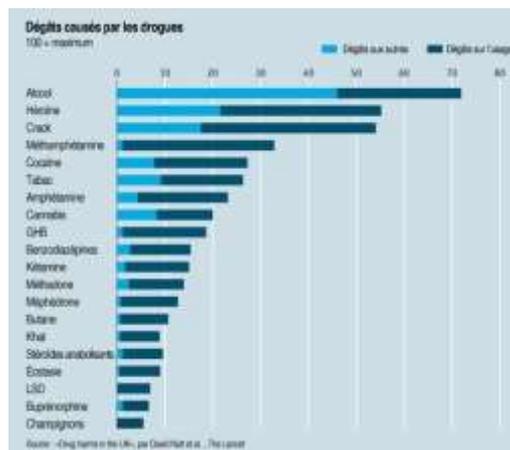
Le niveau perçu de dangerosité des drogues

Invités par ailleurs à noter le niveau de dangerosité de différents produits, les sondés attribuent au cannabis une note moyenne de 7,8/10, ce qui le rapproche, dans leur hiérarchie, de plusieurs drogues légales. Pourtant, deux études scientifiques de 2010 et 2012 soulignent que, dans les faits,

4 Nutt, D. J.; King, L.A.; Phillips, L. D. (2010). "Drug harms in the UK: a multicriteria decision analysis". *The Lancet*. 376 (9752): 1558–1565. doi:10.1016/S0140-6736(10)61462-6. PMID 21036393. Lay summary – BBC(1 November 2010) [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(10\)61462-6/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(10)61462-6/fulltext)

⁵ *Cannabis, données essentielles*, Jean Michel Costes, OFDT, 2007, <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/cdecomp.pdf>

l'alcool (ici noté 7,7/10), et le tabac (8,2/10), ainsi que les antidépresseurs ou les opiacées légaux (7,3/10), restent bien plus dangereux que le cannabis, tant pour l'utilisateur que pour la société⁶. Dans ces études, les drogues dites « psychédéliques » (dont la dangerosité est notée en moyenne à 9,2/10 dans notre enquête) sont systématiquement classifiées comme les moins toxiques pour l'utilisateur comme pour la société. Elles sont pourtant considérées par les sondés quasiment au même niveau que la cocaïne (9,4/10). Cette dernière, en revanche, est estimée assez correctement par les sondés, même si différentes études scientifiques la situe singulièrement en deçà de la dangerosité de l'alcool. L'alcool reste en effet, selon Nutt et alii (2010), la drogue la plus dangereuse tant pour l'utilisateur que pour la société, juste devant l'héroïne et le crack.



Légende : le premier graphique extrait de l'étude de Nutt et alii (2010) présente la hiérarchie des dégâts causés par différentes drogues. Le second graphique classe les préjudices de la drogue pour 19 drogues récréatives courantes d'après une enquête de 2011 conduite auprès de 292 experts cliniques en Écosse⁷.

⁶ Voir Nutt, D. J.; King, L. A.; Phillips, L. D. (2010), article cité ; et M. Taylor, K. Mackay, J. Murphy, A. McIntosh, C. McIntosh, S. Anderson et K. Welch (2012), « Quantifying the RR of harm to self and others from substance misuse: results from a survey of clinical experts across Scotland », *BMJ Open*, vol. 2, n° 4, 24 juillet 2012, e000774–e000774 <http://bmjopen.bmj.com/content/2/4/e000774>

⁷ Voir M. Taylor, K. Mackay, J. Murphy, A. McIntosh, C. McIntosh, S. Anderson et K. Welch, article cité.

Encadré 2 : Les attitudes face au cannabis en fonction des préférences politiques

Les attitudes face au cannabis varient sensiblement selon les préférences et proximités politiques. Appréhendée sous cet angle, l'enquête fait émerger quatre profils correspondant à quatre formations ou groupe de formations politiques.

Un bloc de gauche (France insoumise, EELV, PS)

Les profils les plus ouverts se rencontrent principalement à gauche. Ils regroupent les opinions les plus favorables au changement et le plus grand nombre d'utilisateurs occasionnels ou réguliers. Sur ses trois principales composantes, les sympathisants de la France insoumise (FI) et d'Europe Écologie Les Verts (EELV) occupent les positions les plus en phase avec une demande d'ouverture, les sympathisants du PS montrant un peu moins d'ardeur dans ce sens.

Assez logiquement, c'est dans ce bloc de gauche que le cannabis est jugé le moins dangereux avec une note de 7,2 sur 10 contre 7,8 en moyenne sur l'ensemble de l'échantillon.

Alors que 44 % des sondés considèrent qu'on pourrait « autoriser la consommation de cannabis sous certaines conditions (en maintenant l'interdiction par exemple avant de conduire ou pour les mineurs) », ils sont en moyenne 60 % chez les sympathisants de gauche.

Un bloc conservateur (LR)

Les conservateurs se composent principalement des Républicains (LR). Ce sont, de très loin, les plus hostiles au changement, les plus inquiets sur les effets négatifs de l'usage du cannabis et de ses conséquences.

Les sympathisants LR ne comptent que 23 % d'utilisateurs ayant déjà consommé au moins une fois dans leur vie (contre 34 % en moyenne). Ils ne plaisent pas avec la dangerosité du cannabis qu'ils notent à 8,3/10 (7,8/10 en moyenne sur l'ensemble de l'échantillon). Et ils ne sont que 33 % à considérer qu'on pourrait « autoriser la consommation de cannabis sous certaines conditions (en maintenant l'interdiction par exemple avant de conduire ou pour les mineurs) » (contre 44 % en moyenne sur l'ensemble de l'échantillon). Ils rejettent par ailleurs à 69 % l'idée du « cannabis en vente libre avec une régulation de l'État ».

Un bloc central (LREM)

Du côté de la République en marche (LREM), les opinions se rapprochent souvent de celles de la moyenne des Français. Mais ces moyennes masquent des clivages importants sur certaines questions. Ainsi, la dangerosité du produit est notée à 7,8/10 (soit la même note que l'ensemble de l'échantillon), mais 40 % des « marcheurs » mettent une note située entre... 9 et 10 ! 41 % des sympathisants LREM seraient par ailleurs favorables à une autorisation du cannabis sous condition (interdiction au volant, pour les mineurs...), ce qui est encore une fois proche de la moyenne nationale (44 %), mais 50 % s'y opposent dont 31 % de façon résolue. Les sympathisants LREM sont également assez divisés sur les effets négatifs d'une éventuelle réforme d'ouverture encadrée. Ainsi 34 % sont plutôt d'accord avec l'idée qu'une telle réforme entraînerait une augmentation de la consommation sur l'ensemble de la population, et 33 % plutôt pas d'accord.

Un bloc d'extrême droite (Rassemblement national, ex-FN)

Du côté du Rassemblement national (ex-FN), les sympathisants sont partagés entre l'affirmation des valeurs traditionnelles, le goût de l'autorité voire de la répression, d'une part, et la tentation de rejoindre la tendance à l'ouverture, de l'autre. Au total, ils sont souvent moins conservateurs que les sympathisants LR et parfois assez proches des positions des sympathisants LREM.

Les sympathisants du Rassemblement national (ex-FN) qui ont déjà consommé au moins une fois dans leur vie (39 %) sont plus nombreux que dans le reste de l'échantillon (34 %), dans les rangs de LREM (29 %) ou de LR (23 %). Idem pour ceux qui consomment une fois par an ou plus (12 % contre 8 % chez LREM, 6 % chez LR et 11 % du côté du PS).

Les proches du Rassemblement national notent la dangerosité du cannabis à 7,7/10 (7,8 en moyenne nationale). 43 % d'entre eux seraient favorables à une autorisation de la consommation sous certaines conditions (interdiction au volant, pour les mineurs...) contre 41 % chez LREM et 33 % chez LR. Il y a finalement plus de distance entre les sympathisants du Rassemblement national et ceux de LR sur ces sujets qu'entre ceux du Rassemblement national et ceux de LREM.